

Jeudi 15 janvier 2009

Communiqué de presse

**Schéma de Cohérence Territoriale des Coteaux et du Val de Seine :
11 communes s'engagent sur une vision concertée de leur avenir**

Vote du Schéma de Cohérence Territoriale : Boulogne-Billancourt et ses 10 voisines s'engagent sur une vision concertée de leur avenir.

Réunis en séance plénière du Syndicat mixte des Coteaux et du Val de Seine le jeudi 15 janvier 2009 sous la présidence de Pierre-Christophe Baguet, les 11 maires de Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vanves, Vaucresson et Ville d'Avray, ainsi que les représentants du conseil général des Hauts-de-Seine et du conseil régional d'Ile-de-France, ont voté leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et s'engagent ensemble sur une vision concertée de leur avenir.



De gauche à droite :
François KOSCIUSKO-MORIZET (Maire de Sèvres), Jacques GAUTIER (Sénateur-Maire de Garches), Bernard GAUDUCHEAU (Maire de Vanves), Hervé MARSEILLE (Maire de Meudon), Christiane BARODY-WEISS (Maire de Marnes-la-Coquette), Pierre-Christophe BAGUET (Député-Maire de Boulogne-Billancourt, Président du Syndicat Mixte), Jean-Jacques GUILLET (Député-Maire de Chaville), André SANTINI (Maire d'Issy-les-Moulineaux, Secrétaire d'Etat), Denis BADRE (Sénateur-Maire de Ville-d'Avray), Virginie MICHEL-PAULSEN (Maire de Vaucresson) et Eric BERDOATI (Maire de Saint-Cloud)

S'inscrivant dans ce projet de territoire, 7 communes ont d'ores et déjà engagé la fusion de leurs communautés d'agglomération.

En confortant l'existant et en fixant d'ambitieux et durables orientations de développement, le Schéma de cohérence territoriale dessine ce territoire tel qui émergera demain.

Le SCOT est un document d'urbanisme qui fixe les orientations d'aménagement et de développement de ce territoire pour les dix années à venir en matière d'habitat, transports collectifs, développement économique, équipement commercial et environnement.

Ses objectifs sont centrés sur le développement durable : renforcer son attractivité, offrir un cadre de vie harmonieux, protéger l'environnement, faciliter les déplacements pour améliorer l'accessibilité, garantir une croissance équilibrée du territoire, visant notamment à la mixité sociale, prévenir les risques naturels et technologiques et lutter contre les nuisances de toute nature.

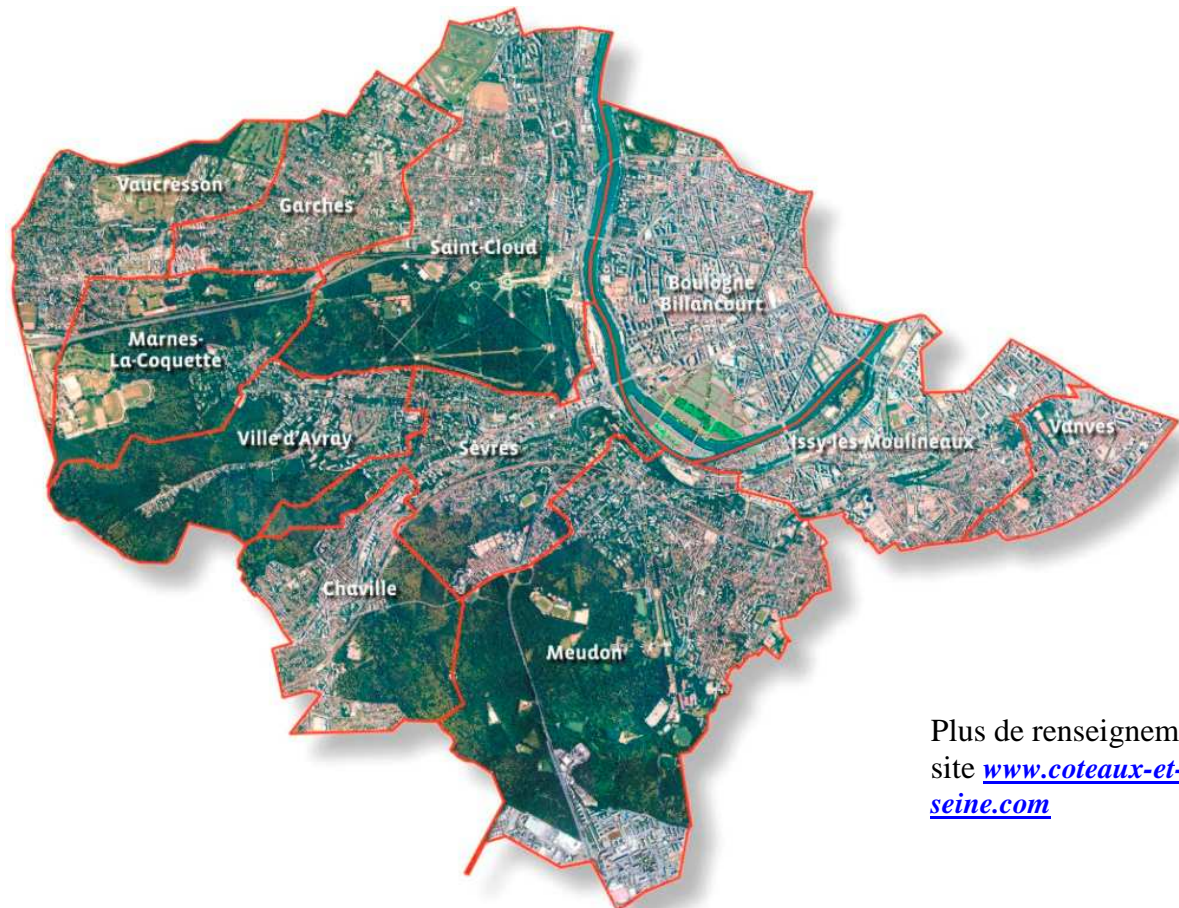
Il succède au Schéma Directeur du Val de Seine, 1er schéma de ce genre en zone dense parisienne dès 1996, et donne au Coteaux et Val de Seine une nouvelle vision stratégique à long terme unique dans les Hauts-de-Seine et encore rare en Ile-de-France.

3 ans d'études et de concertation pour valoriser et renforcer ce territoire d'exception

Pendant 3 ans, un rythme de travail soutenu avec les villes, les collectivités et organismes associés et les associations intéressées a permis de partager un diagnostic, de préciser un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, et enfin de le concrétiser sous forme d'orientations que devront appliquer les communes.

Point d'orgue de la concertation l'automne dernier, sous la présidence des Maires, trois réunions publiques ont rassemblé les personnes intéressées par l'amélioration de la circulation pour les vélos et les piétons, le développement des pépinières d'entreprises, commerces ou zones artisanales, les connexions entre les différents modes de transports...

Le vote du 15 janvier ouvre la procédure officielle de consultation des personnes publiques associées et de l'enquête publique, au terme de laquelle le SCOT sera approuvé et mis en œuvre.



Plus de renseignements sur le site www.coteaux-et-val-de-seine.com

Le territoire en chiffres

Le SCOT des Coteaux et du Val de Seine couvre un territoire de 48 km² pour 11 communes : Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray. C'est un pôle résidentiel majeur de l'agglomération parisienne avec près de 360 000 habitants (2006), soit plus de 151 000 logements. Suite à une progression remarquable de 24,3% du nombre de ses entreprises entre 1996 et 2006, il recense aujourd'hui 23 000 entreprises – dont plus de 4 000 commerces – pour 2,9 millions de m² d'immobilier d'entreprises et 200 000 emplois (2006), chiffres équivalant à ceux de la Défense. Il offre en outre une qualité de vie unique pour un territoire de première couronne : les espaces verts constituent 38% du territoire pour 1 785 hectares d'espaces naturels protégés. Le Syndicat est également un laboratoire d'innovation urbaine avec, entre autres, les opérations en rives de Seine ou le projet de renouvellement urbain du quartier du pont de Sèvres.

Les grandes orientations stratégiques des Coteaux et du Val de Seine :

Un SCOT pour affirmer notre place dans le Grand Paris

Pour nos 11 villes, rayonnement culturel et économique se conjuguent avec développement durable : à l'heure où le Président de la République appelle de ses vœux un Grand Paris, que plusieurs démarches concomitantes tentent de dessiner, ces villes font valoir leurs atouts : une telle métropole s'organise naturellement autour de plusieurs centres, dont ce territoire est l'un des plus importants et des plus prometteurs.

Un moteur économique pour l'Île-de-France, avec un concept novateur de quartier d'affaires durable et à taille humaine

Si l'on parle beaucoup de la Défense, on ignore souvent que ce pôle économique offre autant d'emplois ! En ciblant les futures zones à urbaniser, en développant les relations avec les autres territoires en mouvement de la Région Capitale comme la Défense, Paris ou encore le plateau de Saclay, en prévoyant plusieurs stations de métrophérique, le SCOT a la volonté d'affirmer encore davantage un quartier d'affaires durable et à taille humaine participant à la croissance métropolitaine.

Un soutien unanime pour le projet de métro automatique autour de Paris

Le grand projet d'une boucle de métro, à quelques kilomètres de Paris, devrait voir le jour d'ici 10 ans : dénommé «métrophérique» ou «Arc Express», il relie entre elles les lignes de métro et permettra de se déplacer de banlieue à banlieue sans passer par Paris, et donc de diminuer le trafic routier. Le SCOT prévoit qu'il desserve directement les zones denses et en développement. En attendant le débat public prévu en 2009, les 11 maires ont unanimement apporté leur soutien à son bouclage total et rapide.

Le poumon vert de la première couronne

La préservation de l'environnement, des paysages, du patrimoine architectural et urbain, est au cœur du SCOT. En continuité du patrimoine parisien, le potentiel de la vallée de la culture bordée des plus grands espaces naturels de la proche couronne est immense. Ainsi, au milieu de ces parcs, salles de spectacle et musées prestigieux, le projet de l'île Seguin, futur lieu de culture d'animation et de loisirs au rayonnement international, prend tout son sens.

Des villes solidaires au cadre de vie préservé

Pour participer à l'effort régional de construction de logements, pour éviter que le coût du logement ne devienne prohibitif pour les habitants, le territoire prévoit de construire pas moins de 1 500 nouveaux logements par an, et d'accueillir 25 000 habitants supplémentaires d'ici 2020. Des transports performants et d'autres équipements publics accompagneront un développement soucieux de préserver le cadre de vie.

